



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

NOMS DES PRODUITS	Cambridge, Marathon, Hip & Ridge, Leading Edge, Superglass, Armor/Mr. Roof, Dynasty, CRC Regency
DENOMINATION COMMERCIALE	Feutre saturé d'asphalte pour toiture, Sous-couche, Papier goudronné.
NUMEROS DES PRODUITS	4120xxx, 4150003, 4220xxx, 4460xxx, 4530xxx, 4740xxx, 4780xxx, 4791xxx, 4870xxx, 4910xxx, 4940xxx, 4950xxx, 4960xxx, 4970xxx, 4980xxx
FAMILLE CHIMIQUE	Sans objet.
FORMULE	Mélange d'asphalte, armature de fibre de verre, polymères, charges minérales inertes, surface de granules et talc.
UTILISATION DU PRODUIT	Toiture de bardeaux résidentielle.
FABRICANT/FOURNISSEUR	Les Industries IKO ltée 1600 – 42 nd Avenue S.E. Calgary, Alberta T2G 5B5
SITE WEB	www.iko.com
TELEPHONE D'URGENCE	CANUTEC: 1-613-996-6666 (information 24 heures seulement)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Les produits énumérés plus haut étant considérés comme des articles en utilisation finale ou des articles fabriqués, ils ne sont pas inclus dans le champ d'application de SIMDUT 2015 et du Système général harmonisé de classification (SGH). En tant que tels, les éléments de l'étiquetage et la classification du SGH/SIMDUT ne sont pas inclus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS).

MOT-INDICATEUR	Sans objet.
SYMBOLE(S)	Sans objet.
CLASSIFICATION	Sans objet.
MENTIONS DE DANGER	H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires. H336 Peut causer de la somnolence ou des étourdissements. H351 Susceptible de provoquer le cancer
MISES EN GARDE	P201 Se procurer des instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. P260 Ne pas inhaler la poussière/les fumées/les gaz/les brumes/les vapeurs/les aérosols. P264 Se laver à fond après la manutention. P270 Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit. P281 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée, consulter



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

un médecin.

P314 En cas de malaise, demander l'avis d'un médecin.

P501 Éliminer le contenu/le contenant conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

NFPA Information non disponible.

SIMD Information non disponible.

SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

NOM DU PRODUIT CHIMIQUE DANGEREUX	% (w/w)	NUMÉRO CAS
Granules colorés	35 - 40	s.o.
Calcaire	35 - 40	1317-65-3
Asphalte oxydé (Bitume)	20	64742-93-4
Silice cristalline (quartz)	2 - 10	14808-60-7
Talc	3 - 5	14807-96-6
Armature en fibre de verre	2	s.o.
Polymères	≤ 1	(mélange exclusif)
Noir de carbone	0 - 0,5	1333-86-4
Dioxyde de titane	0 - 0,5	13463-67-7
Oxyde de cuivre	0 - 0,5	1317-39-1

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

INHALATION	Si une personne est incommodée par l'odeur de l'asphalte, la déplacer à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
INGESTION	Non susceptible d'être ingéré. En cas d'ingestion, se rincer la bouche, boire beaucoup d'eau et appeler un médecin immédiatement.
CONTACT CUTANÉ	En cas de coupures ou d'éraflures attribuables à la manutention, administrer les premiers soins de routine. Se laver les mains à l'eau et au savon après la manutention du matériau.
CONTACT OCULAIRE	Rincer l'œil affecté avec un jet d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'œil est enflammé.
SYMPTOMES AIGUS ET CHRONIQUES	Consulter la Section 11, Renseignements sur la toxicité, pour plus d'information.
SOINS MEDICAUX	Information additionnelle non disponible.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

AGENTS EXTINCTEURS	Eau pulvérisée, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Information non disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

INFLAMMABILITE Ininflammable.

PROPRIÉTÉS :

POINT D'ECLAIR Sans objet.

ZONE D'INFLAMMABILITE
DANS L'AIR Sans objet.

TEMPERATURE D'AUTO-
INFLAMMATION Sans objet.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE
POUR LES POMPIERS Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué par la NIOSH lorsque ce produit est exposé aux flammes, car ce produit émet des fumées très toxiques lors de sa dégradation thermique.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRECAUTIONS PERSONNELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE Veiller à ce que l'aération soit suffisante.

PRECAUTIONS ENVIRONNEMENTALES Information non disponible.

GESTION DES DÉVERSEMENTS Méthodes d'entretien normales. Ramasser les gros morceaux et les mettre au rebut conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCEDURE DE MANUTENTION Lors de la manutention du matériau, porter l'équipement de protection individuelle décrit à la Section 8.

PRECAUTIONS LORS DE L'ENTREPOSAGE Entreposer dans un endroit sec à l'abri des intempéries, des températures élevées et des flammes ou étincelles.

AUTRES PRÉCAUTIONS Se conformer aux normes de sécurité locales et aux codes concernant les travaux de toiture. Toujours utiliser un système de protection contre les chutes lors des travaux sur le toit. Ne pas circuler sur les matériaux n'ayant pas été solidement fixés au platelage du toit.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

APPELLATION CHIMIQUE	ALBERTA	ONTARIO	COLOMBIE-BRITANNIQUE	OSHA	ACGIH
Fumées d'asphalte oxydé (Bitume)	TWA : 5 mg/m ³	TWA : 0,5 mg/m ³	TWA : 0,5 mg/m ³	Information non disponible	TWA : 0,5 g/m ³
Silice cristalline (quartz)	TWA : 0,025 mg/m ³	TWA : 0,10 mg/m ³	TWA : 0,025 mg/m ³	TWA : 0,05 mg/m ³	TWA : 0,025 mg/m ³
Talc	TWA : 2 mg/m ³	TWA : 2 mg/m ³	TWA : 2 mg/m ³	TWA : 20 mpppc	TWA : 2 mg/m ³
Dioxyde de titane	TWA : 10 mg/m ³	TWA : 10 mg/m ³	TWA : 10 mg/m ³	TWA : 15 mg/m ³	TWA : 10 mg/m ³
Noir de carbone	TWA : 3,5 mg/m ³	TWA : 3 mg/m ³	TWA : 3 mg/m ³	TWA : 3,5 mg/m ³	TWA : 3 mg/m ³

MESURES D'AMÉNAGEMENT Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la quantité du produit dans l'air.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION RESPIRATOIRE Non exigée si le matériau est utilisé dans des conditions normales. Porter un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH si les niveaux d'émanations d'asphalte sont supérieurs aux limites d'exposition standards.

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS Réduire au minimum le contact avec la peau. Des gants protecteurs peuvent être portés lors de la manutention du matériau.

PROTECTION DES YEUX Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes à coques si nécessaire.

MESURES D'HYGIENE Se laver les mains au savon après la manutention du matériau.

AUTRES CONTROLES Si le contact est inévitable, porter tout le dispositif de protection nécessaire.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE (ETAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.) Solide, couleurs variées, matériau en feuilles.

ODEUR Légère odeur d'asphalte.

SEUIL OLFACTIF Information non disponible.

pH Information non disponible.

POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION Information non disponible.

POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION Sans objet.

POINT D'ÉCLAIR Sans objet.

TAUX D'ÉVAPORATION Sans objet.

INFLAMMABILITE Ininflammable.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

LIMITES SUPERIEURES/ INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ/ D'EXPLOSIVITÉ	Sans objet.
PRESSION DE VAPEUR	Sans objet.
DENSITE DE VAPEUR	Information non disponible.
POIDS MOLECULAIRE	Information non disponible.
SOLUBILITE(S)	Insoluble.
COEFFICIENT DE DISTRIBUTION : N-OCTANOL/EAU	Information non disponible.
TEMPERATURE D'AUTO- INFLAMMATION	Information non disponible.
DENSITE RELATIVE	> 1,0
VISCOSITE	Information non disponible.

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ :

STABILITE CHIMIQUE	Stable à température ambiante.
POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES	Information non disponible.
CONDITIONS A EVITER	Eviter la chaleur excessive.
MATERIAUX INCOMPATIBLES	Oxydants forts, acides forts, alcalis.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	CO ₂ , SO ₂ , NO ₂ , fumée, sulfure d'hydrogène.

SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

TOXICITE AIGUE/CHRONIQUE	<p>MISE EN GARDE : ce produit peut contenir de la silice cristalline (quartz). Dans sa Monographie Volume 68, 1967, le CIRC a conclu qu'il y a suffisamment de preuves que l'inhalation de la silice cristalline cause le cancer chez les humains. Classification du CIRC : Groupe 1.</p> <p>MISE EN GARDE : ce produit peut contenir du noir de carbone. Le CIRC a conclu que le noir de carbone est possiblement cancérigène pour les humains. Classification du CIRC : Groupe 2B.</p> <p>MISE EN GARDE : ce produit peut contenir du dioxyde de titane. Le CIRC a conclu que le dioxyde de titane est possiblement cancérigène pour les humains. Classification du CIRC : Groupe 2B.</p> <p>MISE EN GARDE : ce produit peut contenir des bitumes oxydés. En</p>
--------------------------	--



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

2013, le Centre International de Recherche sur le Cancer (le « CIRC ») a publié une monographie concluant que « [traduction] les expositions professionnelles aux bitumes oxydés et à leurs émissions, lors des travaux de toiture, sont probablement cancérogènes pour l'homme ». Cette mise en garde est susceptible d'être mise à jour en temps utile lorsqu'une décision définitive aura été rendue et que le CIRC aura publié sa monographie sur la question. Classification du CIRC : Groupe 2A.

Le CIRC a décidé qu'il existait, chez les humains, des « preuves limitées » de la cancérogénicité des expositions professionnelles aux bitumes et aux émissions de bitume lors des travaux de toiture et d'asphalte coulé. Le CIRC a également décidé qu'il existait, chez les animaux de laboratoire, des « preuves suffisantes » de la cancérogénicité des condensats de fumées dégagées par les bitumes oxydés. Toutes les autres preuves de cancérogénicité chez les humains et chez les animaux de laboratoire ont été jugées « inadéquates » ou « limitées ». La nature physique de ce produit peut contribuer à limiter les risques liés à l'inhalation des bitumes oxydés lors de son application à l'état durci. Toutefois, les manipulations physiques de ce produit (p. ex., lors de travaux de meulage, de forage et de démolition) peuvent libérer des poussières contenant des bitumes oxydés. La combustion ou l'échauffement de ce produit peuvent causer l'émission de fumées, de vapeurs ou de brouillards.

CONDITIONS MÉDICALES
EXISTANTES POUVANT ÊTRE
AGGRAVÉES PAR
L'EXPOSITION

Information non disponible.

PRINCIPALE VOIE
D'EXPOSITION

Inhalation.

EFFETS SUR LA SANTÉ :

YEUX Un excès de poussière peut causer une irritation mécanique des yeux.

PEAU Irritation cutanée et dermatite possibles.

INHALATION L'odeur d'asphalte peut causer une légère irritation des voies respiratoires, des nausées, des céphalées et/ou des étourdissements.

INGESTION L'ingestion est improbable. En cas d'ingestion, le produit peut causer une irritation du tube digestif.

STOT (TOXICITÉ
PARTICULIÈRE POUR UN
ORGANE PRÉCIS) -
EXPOSITION UNIQUE

Information non disponible.

STOT (TOXICITÉ
PARTICULIÈRE POUR UN
ORGANE PRÉCIS) -
EXPOSITION RÉPÉTÉE

Information non disponible.

CANCÉROGÉNÉCITÉ

La silice cristalline (quartz) est inscrite au Groupe 1 du CIRC (cancérogène pour les humains).

L'asphalte oxydé est inscrit au Groupe 2A du CIRC (probablement



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

cancérogène pour les humains).

Le dioxyde de titane et le noir de carbone sont inscrits au Groupe 2B du CIRC (possiblement cancérogène pour les humains).

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION :

DÉVELOPPEMENT DE LA PROGÉNITURE Information non disponible.

FONCTIONS SEXUELLES ET FERTILITÉ Information non disponible.

MUTAGÉNICITÉ DES CELLULES GERMINALES Information non disponible.

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ECOTOXICITE Information non disponible.

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ Information non disponible

BIODEGRADATION ET MOBILITÉ Information non disponible

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION Information non disponible

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

RECOMMANDATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS Observer les réglementations municipales, provinciales et fédérales.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information non disponible.

SECTION 15 – RÉGLEMENTATIONS

Information non disponible.

SECTION 16 – AUTRE INFORMATION



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1313

BARDEAUX EN ASPHALTE COMPORTANT UNE SOUS-COUCHE EN FIBRE DE VERRE ET UNE SURFACE MINÉRALE

DATE DE REVISION DE LA FDS 28 février 2019
(FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ)

REMPLECE LA FICHE 23 janvier 2018
SIGNALÉTIQUE/DE DONNÉES
DE SÉCURITÉ EN DATE DU

FDS PREPAREE PAR Service de santé, sécurité et environnement

INFORMATION GÉNÉRALE 1-888-766-2468

SITE WEB www.iko.com

AUTRES INFORMATIONS/
DÉNÉGATIONS DE
RESPONSABILITÉ Lire cette fiche de données de sécurité (FDS) avant la manutention ou la mise au rebut du présent produit.

L'information sur la sécurité du présent produit est fournie dans le but d'aider nos clients en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Nous avons pris les mesures raisonnables pour veiller à ce que les méthodes d'essai et les sources des données soient exactes et fiables; toutefois, nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne leur exactitude. Étant donné que les conditions et les méthodes de manutention et d'utilisation du présent produit sont hors de notre contrôle, nous ne pouvons en assumer la responsabilité et déclinons toute responsabilité pour les dommages découlant de ou présentant un lien avec la manutention, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination du présent produit.

REMARQUE : en vertu des règlements gouvernementaux, une FDS n'est pas exigée pour le présent matériau, car il s'agit d'un produit d'utilisation finale.